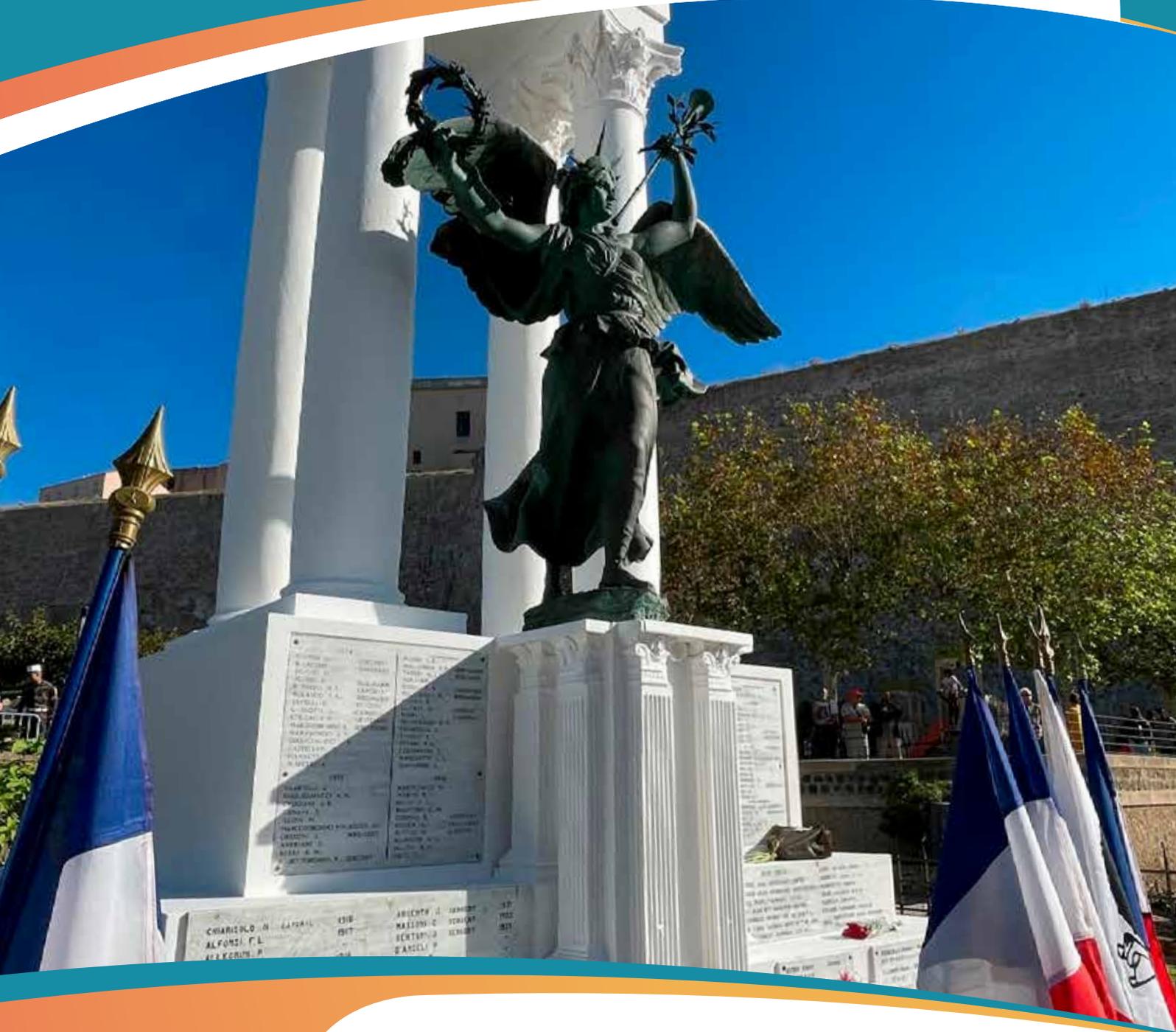


CALVI *la Vie*

Le Magazine des Calvais • N°40

www.villedecalvi.fr



LA UNE

• • • • •

Les 100 ans
du Monument
aux Morts

PROJETS

• • • • •

La valorisation
de la
Citadelle

ENFANCE ET JEUNESSE

• • • • •

Les cantines
scolaires

VOIRIE

• • • • •

Une nouvelle
signalétique

CULTURE

• • • • •

Un musée
numérique



Mes chers concitoyens,

Une année éprouvante vient de s'achever. En effet, le contexte européen, la crise sanitaire ou encore l'inflation croissante sont autant d'inquiétudes que nous devons surmonter en 2023 tout en restant unis et solidaires. Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de bonne santé pour cette nouvelle année qui, je l'espère, sera remplie de bonheur et de sérénité. Mes pensées se tournent également vers celles et ceux qui tentent de surmonter cette douloureuse épreuve de la perte d'un être cher. Calvi n'a pas été épargnée par ces drames.

2022 aura également été marquée par une inflation sans précédent qui a plongé de nombreux ménages dans une profonde précarité. Les prix du quotidien n'ont cessé d'augmenter de manière significative. Nous pensons notamment au carburant qui a battu des records ou encore à certains aliments de première nécessité qui ont largement contribué à la baisse du pouvoir d'achat dans de nombreuses familles. C'est pourquoi la Municipalité a décidé de ne pas augmenter ses tarifs relatifs aux différentes prestations afin de ne pas les pénaliser dans leur quotidien.

Durant l'année 2023, notre vigilance devra perdurer d'un point de vue sanitaire. La situation mondiale demeurant préoccupante, l'essentiel est de poursuivre nos efforts envers les personnes les plus vulnérables et de respecter les directives gouvernementales.

En ce début d'année, nos pensées se dirigent également vers le peuple ukrainien qui continue à subir les ravages de la guerre. Nous ne pouvons que souhaiter la fin de ce conflit qui fragilise la cohésion mondiale.

Plus près de nous, la Municipalité poursuit son engagement en termes de qualité de vie et de projets structurants. L'année 2023 sera marquée par la rénovation du parc de l'éclairage public, véritable enjeu énergétique, environnemental et sécuritaire. Nous travaillons également à la concrétisation d'opérations d'envergure liées au PTIC telles que l'aménagement du Théâtre de Verdure, la rénovation du Bâtiment K ou encore l'éclairage artistique de la Citadelle. Comme évoqué dans un numéro précédent du « Calvi la Vie », l'aménagement de la Place du Monument aux Morts se concrétise dans la mesure où le permis d'aménager a été déposé il y a quelques semaines.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer la localisation des habitations, des différents services et établissements présents sur la commune, une nouvelle signalétique sera mise en place dans les mois à venir.

Dans ce nouveau numéro de votre magazine, un hommage est rendu aux Poilus de la Grande Guerre lors de la célébration du 11 novembre dernier où le Monument aux Morts a fêté ses 100 ans.

La Santé demeure bel et bien une priorité de la Municipalité qui finalise le projet de l'extension des cabinets médicaux avec la création de la Maison des Spécialistes qui accueillera de nouveaux professionnels de santé.

Concernant l'Enfance et la Jeunesse, un volet axé sur la restauration scolaire vous permettra de mieux appréhender les difficultés liées au fonctionnement de ce service facultatif mis en place par la Commune.

La Ville de Calvi a le privilège d'être partenaire d'un événement sportif international récemment récompensé à Roland-Garros puisque le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » a reçu le prix du « Meilleur Tournoi Professionnel » dans sa catégorie.

En vous souhaitant une agréable lecture, permettez-moi de vous renouveler mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

Pace E Salute à tutti.

Ange Santini.

I mo cari cumpaisani,

Un'annata d'affliti s'hè compia à tempu avà.

Di fatti, u cuntestu auropeu, a crisa sanitaria o ancu l'inflazione crescente sò tanti pinseri chènò duvemu superchjà in 2023, stendu uniti è sulidarii.

Prima, permettitemi di prisintavvi i mo auguri i più sinceri per st'annu novu, chènò spergu, sarà empiutu di felicità è serenità. U mo pensà si volte dinò versu tutti quelli chènò provanu à superchjà u dolore di a perdita d'una persona cara. Calvi ùn hè stata disparata da sti drammi.

2022 sarà dinò stata marcata da un'inflazione senza pare chènò hà messu parechje famiglie in una precarità prufonda. I prezzi di u cutidianu sò crisciuti di manera significativa. Pinsemu anzituttu à u carburante chènò hà fattu suprane o ancu certi alimenti di prima necessità chènò anu cuntribuitu assai à a calata di u putere di cumpresa indè parechje case. Ghjè par quessa chènò a municipalità hà decisu d'un aumentà i so tariffi rilativi à e sfarente prestazione per un penalizalle di più in u so cutidianu.

Mentre l'annata 2023, a nostra vigilanza, d'un puntu di vista sanitariu, duverà cuntinuà. A situazione mundiale stendu seria, l'essenziale hè di parsegue i nostri sforzi per e persone e più vulnerevule è di rispittà e directive guvernamentale. In stu principiu d'annata, i nostri pensà si voltenu dinò versu u populu ucrainu chènò subisce i sguasti di a guerra. Un pudemu cà prigà a fine di u cunflittu chènò scaghjuleghje a cuesione mundiale. Più vicini à noi, a municipalità parsegue u so ingagiamentu in termini di qualità di vita è i prugetti strutturanti. L'annu 2023 sarà marcata da a rinnuvazione di u parcu di u lume, vera imbusca energetica, embientale è securitaria. Travagliemu dinò à a cuncretizzazione d'uperazione di vastità ligata à u PTIC tal chènò l'acconciu di u teatru di verdura, a rinnuvazione di u casamentu K o u lume artisticu di a citadella.

Cumèn ammentatu indè i precedenti numari di "Calvi la Vie", l'acconciu di a Piazza di u Munimentu à i Morti si cuncretizeghje indè a misura chènò u permessu d'acconciu hè statu spostu calchì simana fà.

D'altronde, in u scopu di migliorà a lualisazione di l'abitazione, i sfarenti servizii è casamenti prisenti annant'à a cumuna, una nova signalitica sarà messa in piazza in i mesi da vene.

Indè stu novu numaru di a vostra rivista, un omagiu hè resu à i Poilus di a Granda Guerra mentre a celebrazione di l'11 di nuvembre passatu, u Munimentu à i Morti hà celebratu i so 100 anni.

A Salute ferma una priurità di a Municipalità chènò compie u prugettu d'estensione di l'uffizii medicali incù a Pam creazione di a Maison de Spécialistes chènò accugliarà nuvellu prufessionali di salute.

Cuncernendu a Zitellina è a Giuventù, un element urientatu annant'à a ristorazione sculare vi permettra d'arpacà megliu e difficoltà ligate à u funziunamentu di stu serviziu falcultativu messu in piazza da a cumuna.

A cità di Calvi hà u privilegiu d'esse l'associu d'un evenimentu spurtivu internaziunale, ricumpensatu ùn hè tantu à Roland-Garros, postu chènò l'"Open Ladies Calvi Eaux de Zilia" hà ricivutu u prezzu di u "Meilleur Tournoi Professionnel" indè a so categoria.

Vi prighendu una lettura piacevule, permettitemi di rinnuvà i mo auguri i migliori per st'annu 2023.

Pace è Salute à tutti.

Ange Santini.

P. 2-3 **Édito du Maire**P. 4 **Sommaire**P. 5 **Urbanisme**

La Pinède, véritable « poumon vert » de la Ville

P. 6-7 **Projets**

Plusieurs projets structurants pour la valorisation de la Citadelle

P. 8-9 **Travaux**

- Les opérations d'aménagement se poursuivent en centre ville
- La "Maison des Spécialistes" bientôt opérationnelle

P. 10-11 **Enfance et jeunesse**

Restauration scolaire : les limites sont-elles atteintes ?

P. 12-13 **Sport**

- Le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » récompensé à Roland-Garros
- La 25^{ème} édition du Rallye de Balagne de retour à Calvi

P. 14-15 **Voirie**

Une nouvelle signalétique directionnelle sur la Commune

P. 16-17 **Culture et Patrimoine**

- Un musée numérique à Calvi via le réseau « Micro-Folie »
- La restauration de l'Orgue de l'Eglise Sainte Marie-Majeure en passe d'être achevée

P. 18-19 **Social**

Le Centre Social Cardellu, une structure de proximité dynamique et ouverte à tous

P. 20-21 **Célébrations**

- La Ville rend hommage aux soldats de la Grande Guerre
- La Croix du Balkan : le souvenir d'une tragédie

P. 22 **Tribunes politiques**P. 23 **Festivités**

« Natale in Calvi » : la magie de Noël en plein cœur de la Ville

P. 24 **Histoire**

Giovanni Antonio de Vincentello : la charité sans se vanter

La Pinède, véritable « poumon vert » de la Ville

Site protégé emblématique de la Civitas Semper Fidelis, la Pinède fait l'objet de toute l'attention de la Municipalité qui, depuis 2021, mène une réflexion sur son devenir.

Jean-Louis Delpoux, Premier Adjoint au Maire en charge du dossier, nous en dit davantage sur l'objectif du projet : « *La Ville va mettre en œuvre un plan de gestion regroupant l'aspect reboisement, l'aménagement paysager, la fréquentation et la mobilité dans la Pinède. Dans ce cadre, un contact a été pris avec l'Office National des Forêts et l'Office de l'Environnement. Des propositions doivent nous être formulées. La tempête du 18 août dernier nous a confortés dans cette idée de plan de gestion et de mise en valeur de la Pinède.* ».

Une action préventive mise en œuvre dès 2021

De par sa soudaineté et sa force, l'événement climatique a en effet surpris et mis à mal bon nombre de structures dans toute la Ville. La Pinède n'a malheureusement pas été épargnée. Le bilan matériel aurait pu être plus conséquent encore si la Municipalité n'avait pas entrepris, dès 2021, un traitement préventif, particulièrement au

niveau du Centre Aéré. En complément de la gestion quotidienne du site assurée par une équipe d'employés communaux, un diagnostic ONF a été effectué sur 157 arbres : 3 d'entre eux ont été abattus et 122 élagués par une société spécialisée.

Dès le lendemain de la tempête, tout a rapidement été mis en œuvre afin de sécuriser les espaces, notamment la voirie de la Pinède, grâce à l'action conjointe des Pompiers, des Sapeurs Forestiers et des Services Techniques communaux. Le 28 août, la Municipalité prenait contact avec l'ONF dans un souci de sécurisation du site et dans l'optique d'une nouvelle plantation, laquelle sera bientôt réalisée, l'organisme devant proposer des espèces spécifiques correspondant aux caractéristiques du terrain.

Les mois qui ont suivi ont été employés à poursuivre le travail de nettoyage, de taille et d'abattage des arbres les plus menaçants, et à préciser le diagnostic sécuritaire sur les différentes zones fréquentées prioritaires ainsi qu'à échanger avec l'ONF sur le futur plan de gestion sur son aspect forestier.

Les chiffrages sont en cours, la Municipalité étudiant les possibilités de financement, notamment grâce au Fonds Vert de l'Etat, dans la mesure où il s'agit d'opérations très coûteuses devant être considérées dans leur globalité.

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 40 - Janvier 2023

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00
communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.villedcalvi.fr •  Mairie de Calvi

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban-Casella, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Remerciements : Nicolas Bras

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

La Ville prend soin de l'Environnement. Ce magazine est réalisé sur papier recyclé.



Plusieurs projets structurants pour la valorisation de la Citadelle

Dans le cadre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC), la Municipalité poursuit l'un de ses objectifs majeurs : la mise en valeur de la Citadelle, grâce à une enveloppe avoisinant les dix millions d'euros. Parmi les projets les plus avancés, l'aménagement du Théâtre de Verdure et la rénovation du Bâtiment K dont les travaux devraient débuter entre la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024.

Ayant succédé au PEI, qui a permis à la Corse, durant une vingtaine d'années, d'investir plus de 2 milliards d'euros, le PTIC a pour objectif de valoriser le territoire insulaire. Grâce à ce plan d'action, la Ville de Calvi pourra développer plusieurs projets structurants autour de la Citadelle.

Parmi eux, la mise en lumière de la Citadelle fait partie intégrante du PTIC. Le projet consiste à réaliser un éclairage artistique durable de la totalité des Remparts de la Citadelle qui soit opérationnel tout au long de l'année. Il s'agit également d'accompagner des projets artistiques de projection d'images et de mapping et ainsi constituer des animations événementielles. La mise en lumière de la Citadelle se décompose en huit zones facilement identifiables :

- La zone 1 dite « entrée de la Citadelle ». Les axes de visibilité sont le parking du Marché, les hôtels et restaurants et la corniche d'accès à la ville le long de la Plage.
- La zone 2 dite « Rampe, Port et Tour » est la plus importante et visible depuis le Port et les restaurants

et la corniche d'accès à la ville le long de la Plage et au lointain depuis la route vers L'île-Rousse. La Tour du Sel et la Caponnière méritent un traitement particulier en raison de leur spécificité et leur proximité avec la zone touristique du Port.

- La zone 3 dite « prolongement du Port » ne se voit pas en proximité. Elle n'est visible qu'avec du recul selon l'axe de la corniche d'accès à la Ville le long de la plage et au lointain depuis la route.
- La zone 4 dite « Théâtre de Verdure » ne se voit que de très loin, sur la route menant à L'île-Rousse depuis l'Est.
- La zone 5 ne se voit que depuis la Méditerranée.
- La zone 6 se voit depuis la route de Porto, vers l'Ouest de la Citadelle et depuis le Théâtre de Verdure en contrebas. Le Dôme de la Cathédrale ainsi que les murs de maison de la Haute Ville seront visibles depuis tous les axes lointains ainsi que depuis le parking et les hôtels.

« Pour l'instant, nous avons sept candidats qui ont postulé pour la maîtrise d'œuvre, explique la Municipalité. Notre assistant maîtrise d'ouvrage va effectuer l'analyse des candidats et nous allons sélectionner les quatre meilleurs profils. Ces derniers devront nous faire parvenir un cahier des charges afin de prendre en compte leurs motivations. »

D'ici la fin du mois de février, un candidat sera retenu pour la maîtrise d'œuvre. Ainsi, à partir du mois de mars, l'entreprise sera capable de travailler sur la conception du projet avec un début des travaux prévus pour la fin de l'année 2023.



Mise en situation

- Implantation linéaire des appareils de type 1 Sur un solin cimenté de 50cm x 30
- Espacement de 3m environ entre chaque appareil
- Gros travail sur la végétation
- Concernant la végétation, il conviendra de dégager l'axe lumineuse/muraille en fonction du recul du luminaire
- Il conviendra aussi d'entretenir ce « glacis » et d'éviter toute repousse

Total 5 appareils type 1



La réhabilitation du bâtiment K

Situé à l'entrée de la Citadelle, le bâtiment K a été racheté par la Mairie en 2009 afin de pouvoir y réaliser un projet artistique et culturel d'envergure. Composé de deux étages, la structure s'étend aujourd'hui sur 140 mètres carrés. Après réflexion et toujours dans le cadre du PTIC, la Municipalité a souhaité dédier cet espace non seulement à des artisans locaux mais également des expositions permanentes et temporaires. Le but étant de proposer un univers de création et de production afin de valoriser le patrimoine local.

Dès la fin de l'année 2023, le bâtiment K sera entièrement réhabilité : la toiture sera refaite ainsi que la structure et les façades pour un montant total de 350 000 euros subventionné à hauteur de 73% par l'Etat.

La Ville et les services de l'Etat poursuivent leurs engagements en faveur de la valorisation de la Citadelle, en proposant dès l'année prochaine la concrétisation de plusieurs opérations d'envergure en lien avec le PTIC.

Pour rappel, cette opération concerne :

- L'aménagement du Musée de la Tour du Sel (650 000 euros) consistant à créer un espace dédié aux métiers et à l'économie de la Mer.
- L'aménagement du Théâtre de Verdure (2 000 000 euros)
- La rénovation du bâtiment K (350 000 euros)
- La dernière partie de la réhabilitation des Remparts de la Citadelle (2 000 000 euros) comprenant le traitement des fortifications des murs d'enceintes, l'accès au Mur de Lice et au Phare, l'escalier entre la Caponnière et la Citadelle ainsi que le jardin Spincone
- La reconversion de l'Hôpital militaire (3 500 000 euros) pour réaliser un pôle artistique et culturel majeur pour la Ville

Plusieurs opérations d'aménagement programmées ou en cours de finalisation

Dans le cadre de son programme de travaux, la Municipalité maintient le cap et s'engage au quotidien en faveur de la restructuration du centre-ville et de l'amélioration de la qualité de vie des Calvais. Son axe d'intervention reposant sur plusieurs volets, de nombreuses opérations sont déjà réalisées et des projets structurants en cours de finalisation.

Eau et Assainissement

La mise en place d'une meilleure tarification relative au domaine « Eau potable et Assainissement » constitue un enjeu essentiel pour la Commune. Le renouvellement récent des contrats de délégation pour huit ans a certes permis de redéfinir les objectifs de service public en termes de tarification mais il favorise également la préservation du patrimoine environnemental, la mise en place de nouveaux services aux usagers et une bonne maîtrise optimale de la consommation de l'eau.

En ce sens, souhaitant offrir à ses administrés un service de proximité basé sur les nouvelles technologies, la Municipalité a opté pour le dispositif innovant de **Télérelève** : le principe consiste à remplacer les compteurs d'eau traditionnels par des compteurs « intelligents » enregistrant automatiquement les volumes consommés, lesquels sont transmis quotidiennement à la société Kyrnolia, via un réseau de communication radio, et utilisés pour la facturation. L'utilisateur peut dès lors contrôler sa consommation en temps réel sur le site dédié : www.kyrnolia.fr, ou via son application mobile. A l'heure actuelle, à Calvi, ce sont environ 95% des compteurs qui ont été remplacés par le nouveau dispositif.

La rénovation du **réseau pluvial du Chemin Saint Antoine** a été mise en oeuvre. L'objectif est de créer 450 mètres supplémentaires et de curer 300 mètres de fossés afin que le quartier puisse bénéficier d'un assainissement optimal en cas d'intempéries. Le problème qui a fini par se poser et a motivé l'opération est le fait que les réseaux ont été déviés et bouchés au fil du temps à cause de différents travaux opérés dans cette zone chez des particuliers.

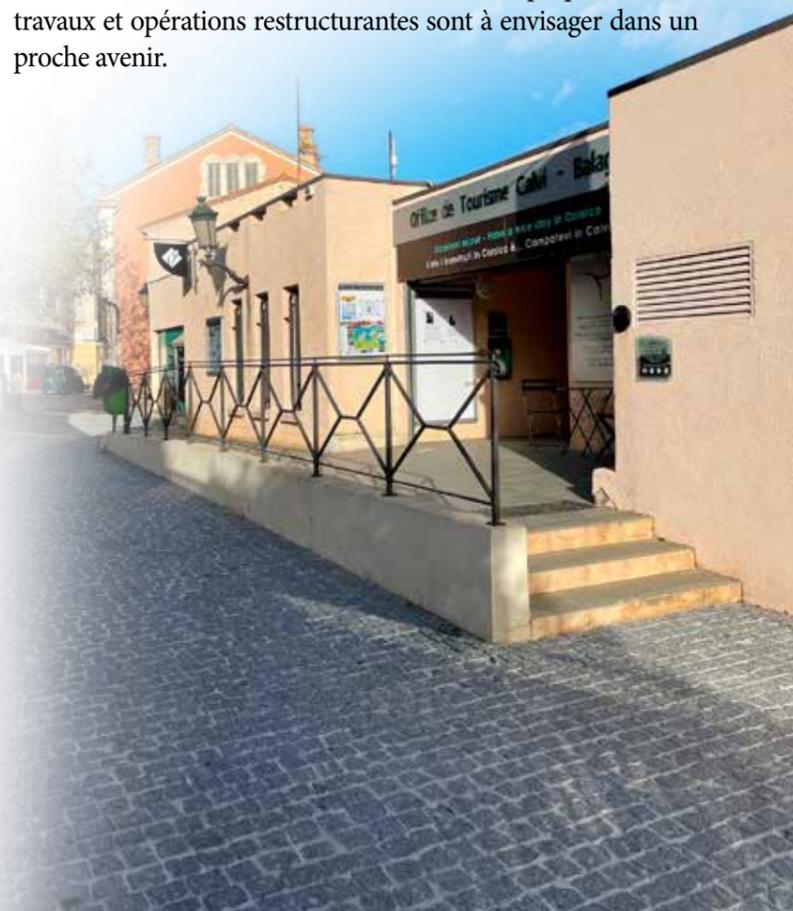
Coût de l'opération : 165 000 € HT bénéficiant de 50% de subvention de la part de la Collectivité de Corse, la maîtrise d'oeuvre étant réalisée en interne.

Aménagement et mise en sécurité

La Route de la Mora va faire l'objet d'un réaménagement en vue de sa mise en sécurité. La voirie de cette artère calvaise sera élargie pour atteindre 7 mètres et 180 mètres de route ajoutés à l'existant dont une partie sera recouverte d'enrobé. La création d'un ralentisseur est également envisagée. Le montant estimé de l'opération s'élève à 130 000 € HT, bénéficiant d'un financement à hauteur de 80% grâce à la Dotation Quinquennale et à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La maîtrise d'oeuvre sera effectuée en interne. Les travaux doivent débuter au mois de février.

Rendre plus attractif et sécuriser un endroit stratégique de la Ville, tel est l'objectif qui a présidé à la réfection de la chaussée entourant l'entrée de l'Office Intercommunal de Tourisme, située du côté de la Sous-Préfecture : un pavage en granit a remplacé le revêtement devenu instable et dangereux pour les nombreux passants qui fréquentent le secteur. Les travaux ont été réalisés pour un montant de 32 000 € HT.

L'une des priorités de l'équipe municipale est de coller au plus près des attentes des habitants de la cité afin d'améliorer et de valoriser ses nombreux atouts. Dans cette optique, d'autres travaux et opérations restructurantes sont à envisager dans un proche avenir.



La « Maison des Spécialistes » bientôt opérationnelle

Ayant débuté à la mi-novembre 2022, les travaux d'extension de la structure mitoyenne à « l'Espace médical Alain-Charles Astolfi » sont en passe d'être achevés. Quatre mois de travaux étaient prévus pour la création de deux cabinets supplémentaires, une Salle d'Attente et des sanitaires. Les délais seront tenus pour une livraison dans le courant du mois de mars prochain. D'un montant de 244 000 € HT, subventionné à hauteur de 50% par la Collectivité de Corse, 30% par l'Etat via la Dotation Quinquennale et la DETR, l'opération s'inscrit en droite ligne de la politique concrète de la Municipalité et de son Maire Ange Santini pour développer de nouveaux services à la personne et anticiper afin d'éviter les difficultés liées aux déserts médicaux auxquels sont confrontés de nombreux territoires.

En complément des six cabinets existants de médecins généralistes, ce sont dès lors deux spécialistes, dont une gynécologue déjà présente en consultation, qui viendront s'installer dans la structure communale, en cohérence avec les consultations proposées par les différents professionnels de santé intervenant au sein de l'Hôpital Calvi-Balagne.



Le 10 janvier dernier, lors de la Conférence de Presse organisée sur le chantier en présence des différents intervenants (maître d'oeuvre et entreprises choisies par la Ville de Calvi), le Maire Ange Santini présentait la genèse du projet : « *La Santé demeure l'une des priorités de la politique de la Municipalité. Nous avons à Calvi la chance d'avoir un hôpital de proximité, grâce au long combat mené par les Balanins. Malgré cela, nous avons le risque très important d'être confrontés à une pénurie de médecins généralistes. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de procéder par étapes et commencé par créer quatre cabinets médicaux puisque Calvi ne comptait plus alors que deux médecins. Grâce à cette réalisation, ce sont quatre médecins généralistes qui se sont finalement installés. Nous avons de ce fait dû procéder à l'extension des locaux et nous sommes parvenus aujourd'hui à accueillir six médecins plus une spécialiste : bénéficiant d'une patientèle très importante, la gynécologue consulte déjà deux semaines par mois à Calvi et a l'intention de s'y installer très rapidement, exerçant actuellement à Paris La Défense. Dans un premier temps, la Salle de Repos de l'actuel « Espace médical » a été aménagée afin de lui permettre de recevoir ses patientes mais nous avons rapidement constaté que le nombre de cabinets disponibles devenait insuffisant. Pratiquement arrivés à la fin de la création des deux cabinets médicaux supplémentaires, nous considérons que le but est atteint : il n'y a pas de désert médical à Calvi et dans la microrégion calvaise. L'un sera donc mis à la disposition de la gynécologue, le deuxième à celle d'un autre spécialiste ou de deux autres qui pourraient alterner dans les locaux. L'expérience nous montre que les locaux attirent les médecins. Notre souhait serait d'avoir, au moins à mi-temps, un dermatologue mais nous sommes conscients de la tension relative à cette profession médicale, notamment au niveau des délais d'attente invraisemblables pour obtenir un rendez-vous. Nous réfléchissons toujours cependant et détenons quelques pistes, en espérant que les mois à venir verront la concrétisation de l'une d'entre elles. L'opération a été rendue possible grâce au soutien précieux de nos partenaires financiers qui, depuis la création de « L'Espace médical Alain-Charles Astolfi », nous ont toujours soutenus et je les en remercie. L'une des étapes suivantes sera la réflexion menée sur les parkings eu égard au problème d'accessibilité relative notamment à la proximité de l'Ecole Maternelle ».*



Restauration scolaire : les limites sont-elles atteintes ?

La restauration scolaire est un service facultatif proposé par la Municipalité de Calvi pour les élèves de la Commune. Chaque jour, plus de 330 repas sont élaborés dans la Cuisine centrale et servis aux enfants des différents établissements scolaires. Un chiffre en constante augmentation qui suscite de nombreuses problématiques tant sur le fonctionnement que sur l'organisation de la structure.

Chaque année, le personnel municipal croule sous les demandes d'inscription pour la restauration scolaire. En effet, il s'agit d'un service particulièrement convoité par les parents qui travaillent à l'heure des repas. Toutes les semaines, plusieurs personnes élaborent les menus en prenant soin de respecter le plan alimentaire, les normes sanitaires ainsi que les normes de sécurité, afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

« Nous travaillons beaucoup avec des produits locaux et bio afin de proposer des repas de qualité, souligne Sandra Vautier, Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires. Les repas sont élaborés le jour même et préparés par le personnel. Nous disposons d'une cuisine centrale et de 4 cuisines satellites. Les cuisines satellites reçoivent les repas pour ensuite pouvoir les proposer aux enfants. Nous assurons deux services de 50 minutes chacun afin de permettre aux élèves de prendre le temps nécessaire, ce qui n'est pas toujours le cas dans les communes. Les journées sont particulièrement longues pour les demi-pensionnaires, nous essayons donc au maximum de leur proposer des produits de qualité ainsi que des conditions optimales. »

Afin d'accompagner les publics les plus fragiles, le prix du repas est fixé en fonction du revenu fiscal de référence du foyer familial. En 2022, plus de 335 000 € ont été dépensés par la Municipalité (recettes : 120 002 €) pour assurer le fonctionnement des cantines scolaires et extra-scolaires. Soucieuse du pouvoir d'achat de ses citoyens, cette dernière a également décidé de ne pas augmenter le prix des repas et de garder ce service de restauration ouvert durant la crise sanitaire en vue de soulager et d'accompagner les parents. Concernant les critères d'admission pour pouvoir inscrire un enfant à la Cantine, plusieurs points sont à prendre en compte :

« Nous demandons aux deux parents, ou à un seul parent en cas de famille monoparentale, de nous faire parvenir une attestation de leur employeur afin de savoir si ces derniers travaillent pendant les heures de repas. Bien-sûr, nous comptons sur leur honnêteté car nous n'avons pas la capacité de vérifier ces informations. Nous prenons également en compte l'éloignement de l'enfant par rapport à son domicile et, enfin, nous privilégions ceux dont les parents travaillent en saison estivale, dans la limite des places disponibles. Il est vrai que nous assistons à un bouleversement de la société, avec des grands-parents moins présents pour garder leurs petits-enfants, et des parents travaillant de plus en plus. Néanmoins, nous souhaitons une véritable prise de conscience de la part des citoyens afin de faciliter le travail des agents communaux qui sont très régulièrement victimes d'un important manque de compréhension. »

Des problématiques récurrentes

Consciente des difficultés de certains parents, la Municipalité redouble d'efforts pour tenter de satisfaire chacun d'entre eux. Malheureusement, les problématiques deviennent de plus en plus nombreuses.

« Plusieurs facteurs sont à prendre en compte. D'un point de vue économique, il est vrai que pour certains parents d'élèves la Cantine coûte moins cher qu'un repas élaboré à la maison. La crise du Covid a quelque peu fragilisé le budget des ménages, c'est pourquoi nous tentons de trouver le maximum de solutions, mais cela n'est pas toujours évident. Une des solutions aurait été de proposer des repas déjà préparés afin de gagner du temps au niveau du service mais nous n'adhérons pas à cette politique. Nous préférons travailler avec des producteurs locaux et du personnel qui saura mettre en valeur les produits proposés. » Deux services de restauration sont nécessaires pour faire manger les élèves : un à 12h et l'autre à 13h. Des horaires parfois tardifs pour de si jeunes enfants.

« Nous sommes au maximum de nos capacités d'accueil, affirme Béatrice Beretti-Borghiero, responsable du Pôle Enfance. Cette année, nous avons tenté de diminuer les effectifs mais cela s'avère très compliqué. La Cantine est presque devenue obligatoire pour certains foyers. Ils ne parviennent plus à trouver des solutions alternatives si bien que nous sommes dans l'obligation de refuser des demandes ou de mettre des enfants sur une liste d'attente. » Face à une demande grandissante, des parents d'élèves n'hésitent pas à changer leur(s) enfant(s) d'école pour espérer avoir une place disponible dans les communes voisines.

« Il n'y a aucune remise en question de la part d'une partie des parents, reprend Sandra Vautier. Nos agents sont sollicités tout au long de l'année et doivent subir des attitudes qui sont, pour ma part, inexcusables. En effet, certaines personnes se montrent particulièrement virulentes et n'hésitent plus à agresser verbalement et à insulter les agents municipaux. Il est vrai que, durant la saison estivale, les demandes sont très importantes et nous pouvons le comprendre. Malheureusement, ce forcing estival se répète également l'hiver. »

La Commune doit également faire face à un manque de personnel durant certains jours de la semaine. En effet, quand un agent d'animation est absent, la Cantine se doit d'accueillir moins d'enfants pour des raisons de surveillance et de sécurité. Face à ces problèmes récurrents, la Municipalité peine à trouver des solutions durables.

« Nous ne sommes pas en mesure de construire une nouvelle structure de restauration scolaire, explique Sandra Vautier. Nous insistons sur une véritable prise de conscience de la part des parents. Si cela n'est pas le cas, nous serons dans l'obligation d'avoir une réflexion quant au fonctionnement de ce service municipal qui, je le rappelle, est facultatif pour les communes. »

Un personnel sous tension, des effectifs en constante augmentation et un bouleversement de la société, autant de problématiques que la Municipalité s'efforce de résoudre au quotidien. Un effort collectif est impératif pour le bon fonctionnement de ce service.



Le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » récompensé à Roland-Garros

Considéré comme un évènement sportif majeur sur le territoire insulaire, le tournoi « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » accueille chaque année des joueuses de tennis de niveau international au cœur de la Pinède sur les six courts communaux. En effet, la Municipalité met à disposition d'importants moyens humains et financiers (subvention de 5 000 euros en 2022) afin de permettre à cette manifestation de perdurer et de prendre de plus en plus d'ampleur. Jean Gour, Directeur du Tournoi, et Françoise Ciavaldini, Présidente du Tennis Club de Calvi, reviennent sur l'historique de cette manifestation ainsi que sur sa récompense attribuée en novembre dernier.

Les premières éditions de l'Open de Calvi se sont déroulées de 1996 à 1998. Après plus de 20 ans d'arrêt, c'est en 2019, grâce à un groupe d'amis et de passionnés de tennis, qu'une nouvelle édition du tournoi fraîchement renommé « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » a pu s'implanter de manière durable dans la Cité Sempere Fidelis. L'objectif était simple pour les organisateurs et les nombreux partenaires : organiser un évènement de niveau international au Tennis Club de Calvi, dans une ville qui demeure depuis longtemps comme un véritable pilier du tennis insulaire. Grâce à un travail acharné, le Tournoi a gagné en notoriété chez les joueuses professionnelles. Françoise Ciavaldini et Jean Gour ont accepté de revenir sur le prix qui a été récemment décerné au Tournoi ainsi que sur l'édition 2023.

Comment s'est déroulée cette soirée des 5èmes Trophées du Tennis Féminin ? Qui a voté ?

Nous avons été conviés à la Cérémonie des 5èmes Trophées du Tennis Féminin par « ProElle », l'association des joueuses professionnelles françaises, et la Fédération. La soirée s'est déroulée à Roland-Garros en présence du Président. A cette occasion, étaient décernés plusieurs trophées parmi lesquels celui du « Meilleur Tournoi Professionnel - 25 000 \$ et moins ». Ce sont les joueuses qui votent tout au long de l'année, un jury prenant en compte ces votes pour décerner le trophée.

Vous avez reçu le Prix du meilleur Tournoi international dans votre catégorie, nous imaginons qu'il s'agit d'une grande fierté ?

C'est effectivement une belle reconnaissance pour tout le travail effectué depuis quatre ans par les bénévoles du Club avec le soutien des partenaires. Nous sommes surtout fiers pour notre région et la ville de Calvi qui,



dans un cadre exceptionnel, nous oblige à faire un travail de qualité.

Qu'est-ce que cela va changer concrètement pour le Tournoi de Calvi ?

La Fédération a souhaité nous voir évoluer. Avant il y avait un tournoi avec une dotation de 25 000 \$ pouvant aller jusqu'à 60 000 \$. Avec la Fédération internationale, il a été décidé de créer la catégorie 40 000 \$ pour récompenser les meilleurs 25 000 \$. Tout naturellement, nous avons été sollicités. C'est un challenge qu'avec nos principaux partenaires, la Ville de Calvi et les Eaux de Zilia, nous avons décidé de relever.

Quels sont vos différents projets dans les mois et les années à venir ?

A ce jour, nous sommes en train de réfléchir à l'organisation 2023. Nous venons de recevoir le Cahier des Charges sportif. Je pense que nous remplissons toutes les cases. Le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » est avant tout un évènement sportif professionnel de haut niveau qui rassemble des joueuses venues du Monde entier. Il faut donc avant tout les mettre dans des conditions de jeu parfaites. Ensuite, en parallèle, nous allons organiser avec nos partenaires des journées à thème tout au long de la semaine. L'idée étant de développer un bel évènement à la fois sportif et festif avec des thèmes importants à nos yeux tels que l'écologie, le Handicap, la Femme... L'entrée au Tournoi sera gratuite pour faciliter l'accès à tous et l'organisation réserve au public plein de surprises.

Quelles sont les prochaines dates du Tournoi ?

Le Tournoi aura lieu du dimanche 23 au dimanche 30 avril 2023, avec au programme :

- Dimanche 23 et lundi 24 : qualifications de 32 joueuses
- Mardi 25 > dimanche 30 : tableau final des 32 joueuses
- Samedi 29 : demi-finales du Simple et finale du Double
- Dimanche 30 : finale du Simple



La 25^{ème} édition du Rallye de Balagne de retour à Calvi

Véritable entité du sport automobile, la 25^{ème} édition du Rallye de Balagne s'est déroulée du 9 au 11 décembre dernier sur plusieurs communes de la Microrégion. Une manifestation qui rassemble chaque année des milliers de passionnés.

Samedi 10 décembre, sous une fine pluie hivernale, le public était déjà nombreux aux abords de la Revellata pour encourager les pilotes venus disputer la « spéciale » reliant Galeria à Notre Dame de la Serra. A peu près 150 participants se sont élancés sur la route tortueuse de la Revellata, bravant des conditions météorologiques parfois délicates. Fort heureusement, grâce à l'expérience des pilotes et à l'organisation de cette manifestation, les passionnés ont pu profiter pleinement du spectacle et de ce sport automobile qui a su prendre de plus en plus d'ampleur au fil des années sur la commune de Calvi.

« Après le Tour de Corse dans les années 80, l'arrivée du WRC en 2019 et le Tour de Corse Historique, nous avons la chance d'accueillir à nouveau la 25^{ème} édition du Rallye de Balagne, dans lequel nous engageons des moyens humains et financiers afin de proposer à la population un week-end d'animations durant la période du mois de décembre, explique Didier Bicchieray, Adjoint au Maire

en charge des Sports. Sous l'autorité du Maire Ange Santini, nous avons souhaité améliorer les conditions d'accueil. Cette année, les parkings de la Commune étaient mis à disposition pour la bonne organisation de ce rallye. Je tiens d'ailleurs à remercier les Services Techniques de la Ville, la Police Municipale ainsi que le Service Communication pour leur engagement tout au long de ce week-end. Collectivement, avec le soutien évident du Conseil Municipal et notamment de Patrick Mattei, nous nous sommes efforcés d'accompagner l'organisation de cette manifestation afin que la population puisse apprécier le sport automobile ».

Durant ces trois jours, plusieurs courses étaient organisées : de L'Île-Rousse à Calvi, en passant par Galeria ou encore au cœur de la Haute Balagne, les passionnés n'avaient que l'embarras du choix. Au terme de ce week-end automobile, c'est finalement le Venacais Paul-André Mariani et Mathieu Tyran qui ont remporté cette 25^{ème} édition sur Volkswagen Polo. Un grand moment de fierté pour ces deux jeunes pilotes qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Avec le soutien de la Municipalité et de ses nombreux partenaires, le Rallye de Balagne reste une manifestation très attendue dans le paysage balain.

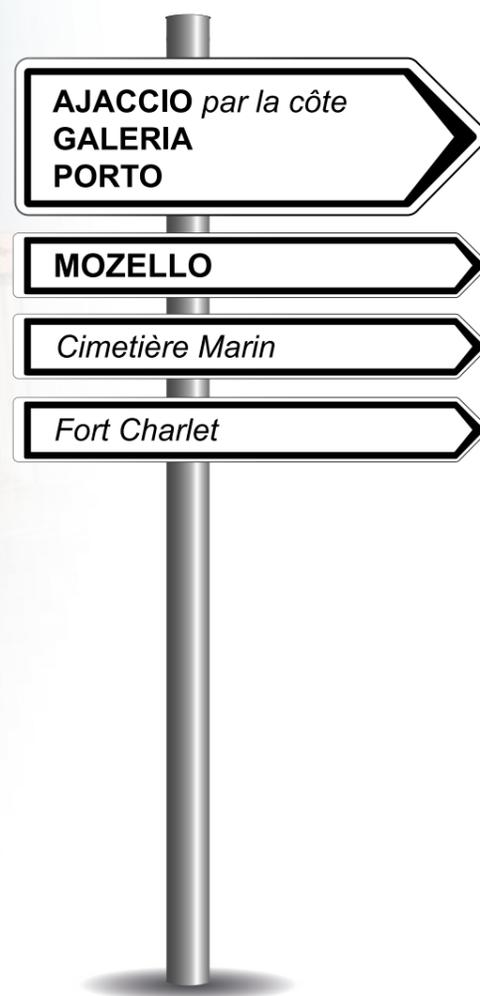
Une nouvelle signalétique directionnelle sur la Commune

Parmi les projets de la Municipalité, une nouvelle signalétique directionnelle verticale devrait être installée dans le courant de l'année 2023. Le but étant non seulement d'améliorer la localisation des habitations et des services mais également de respecter la réglementation et de lutter contre la signalétique sauvage.

Avec un flux touristique particulièrement important durant la saison estivale et des panneaux directionnels parfois absents sur certaines artères de la Ville, la Municipalité a souhaité accentuer ses efforts en termes de signalétique. Le projet devrait débuter dans le courant de l'année 2023 avec trois axes principaux : la signalétique directionnelle, la signalisation information locale (SIL) et l'adressage avec le nom des rues et la numérotation.

L'opération recouvre plusieurs objectifs :

- La réfection des panneaux directionnels
- Le respect de la réglementation
- La suppression de la signalétique sauvage
- L'amélioration de la localisation des habitations et des services



Une meilleure cohérence

Ce nouveau dispositif permettra non seulement une meilleure visibilité, lisibilité et compréhension mais également une continuité dans l'indication des destinations ainsi qu'une cohérence optimale. Selon la législation en vigueur, les panneaux directionnels doivent répondre à un certain nombre de critères, parmi lesquels l'ordre des couleurs ou encore la longueur et la dimension demeurent essentiels pour respecter la réglementation. Les panneaux sur mât peuvent ainsi indiquer les grandes directions, les édifices, les services publics ou encore les services d'urgence. Les panneaux de SIL permettent quant à eux de mentionner les hébergements (hôtel, camping). Ces derniers seront mis en place afin de limiter voire de supprimer la signalétique sauvage et ainsi harmoniser l'ensemble des panneaux informatifs. Selon l'article R418-2 du Code de la Route, les publicités et les enseignes publicitaires qui, par leur forme, leurs couleurs, leur texte, leurs symboles, leurs dimensions ou leur emplacement peuvent être confondues avec les signaux réglementaires, sont interdites.

Par ailleurs, soucieuse de promouvoir la langue corse, la Municipalité a également souhaité que les panneaux directionnels puissent comporter l'information directionnelle en double écriture français-corse dans les règles de la signalisation routière. Le Conseil Municipal réfléchit actuellement sur les meilleures traductions possibles pour pouvoir mettre en œuvre cette nouvelle signalétique.

Dans les semaines à venir, l'équipe municipale contactera les différents professionnels implantés sur la commune afin d'échanger et de déterminer les établissements qui seront mentionnés sur la voie publique.

Le projet de signalisation verticale est estimé à 200 000 € HT pour les deux axes :

- Signalétique directionnelle
- Signalisation information locale (SIL)

La plus-value pour la langue corse sera à estimer en fonction du nombre de lieux à traiter et l'adressage sera estimé en fonction du nombre de rues à traiter.

Un musée numérique à Calvi via le réseau « Micro-Folie »

Voté à l'unanimité par le Conseil municipal dans sa séance du 30 mars 2022, pour un début d'exploitation prévu en mars 2023, le projet d'adhésion au réseau « Micro-Folie », porté par la Villette et le Ministère de la Culture, marque la volonté de la Municipalité de rendre les chefs-d'oeuvres issus des collections des grands musées nationaux accessibles au plus grand nombre des Calvais, grâce aux technologies 3D et certains dispositifs de réalité virtuelle.

S'articulant autour d'un Musée numérique, en collaboration avec douze établissements culturels nationaux fondateurs*, le projet consiste à plonger complètement le visiteur dans des promenades immersives au sein de lieux historiques et mythiques tels que le Château de Versailles, le Louvre, le Musée d'Orsay ou bien encore le Centre Pompidou, pour ne citer qu'eux.

Cette véritable galerie d'art virtuelle, contenant ainsi plusieurs milliers de chefs-d'oeuvres nationaux et internationaux, crée dès lors une offre culturelle inédite, ouvrant une porte sur la diversité des trésors de l'Humanité, grâce notamment aux Beaux-Arts, à l'Architecture, aux cultures scientifiques, au spectacle vivant... incitant à la curiosité, s'adressant à tous les publics, et se déclinant en un outil infiniment précieux d'éducation artistique et culturelle.

La visite au Musée

Le lieu choisi par la Municipalité pour accueillir « Micro-Folie » est la salle communale récemment rénovée, proche de « L'Espace Marcel Rufo » (antenne de la « Maison des Adolescents de la Haute-Corse »), située au sein de l'immeuble Cynros. Cette implantation se veut stratégique compte tenu de sa situation en plein centre-ville et de sa proximité notamment avec les établissements scolaires communaux. L'objectif étant en outre de créer un espace multiple d'activités, accessible et chaleureux.

Plateforme culturelle de proximité, « Micro-Folie » demeure au service des acteurs de terrain pour animer le territoire, réduire les inégalités géographiques et prendre part à un réseau. Ce dispositif permet donc d'apporter au plus près des citoyens ces chefs-d'oeuvres nationaux, et même locaux puisque toutes les Micro-Folies du réseau ont d'ores et déjà accès aux collections. Une numérisation des collections régionales est possible : elle s'appuie sur des démarches existantes au sein des collectivités et même de la DRAC, via le Plan de Numérisation et de Valorisation des contenus culturels dont se saisissent de plus en plus d'acteurs de la conservation des œuvres et du patrimoine.

Selon François-Xavier Acquaviva, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine : « Micro-Folie est un programme culturel ambitieux choisi par la Municipalité afin de nous permettre d'étendre l'offre culturelle pour la Ville et proposer aux Calvais un accès à de très nombreux musées et plusieurs services, destinés à différents publics et tranches d'âges. Une partie du programme sera ainsi réservée aux scolaires, une autre pour les associations, etc. Un fonds local constitué par les photos d'écoles de plongée, le Musée Fesch ou bien le Musée de la Corse sera également disponible. Notre volonté est d'offrir aux jeunes un catalogue culturel développé via des outils modernes tels que les casques de réalité virtuelle afin de pouvoir évoluer au coeur de multiples univers et proposer une offre vivante, ludique, très moderne. Une projection mensuelle voire bi-mensuelle, destinée aux personnes à mobilité réduite, est envisagée, cette fois au Centre Social Cardellu grâce à l'association des « Paralysés de France - France Handicap », qui dispose d'un matériel itinérant. L'outil est appelé à se développer encore et, en ce sens, nous avons recruté une personne référente. Nous envisageons par exemple de proposer d'autres possibilités telles que des projections sur des édifices patrimoniaux via le système « Mapping Vidéo ». Le dispositif « Micro-Folie » sera en service durant la période hivernale, du mois d'octobre au mois de mai. Les mois de janvier et février seront consacrés à la formation technique des agents. Nous nous sommes rendus à Bastia pour observer concrètement ce que cela recouvre, notamment au niveau de la gestion, et pourquoi pas nous donner des idées pratiques ».

Avec l'Open Data et la logique de réseau des Micro-Folies, tout ce qui est numérisé devient donc accessible partout et pour tous, les œuvres de cette galerie éclectique ne pouvant qu'émerveiller, surprendre, interpeller. En fonction du projet, plusieurs modules peuvent compléter le Musée numérique, la Micro-Folie s'adaptant aux besoins de chaque territoire. Pour ce faire, La Villette qui coordonne le projet porté par le Ministère de la Culture, accompagne chaque acteur de terrain dans la déclinaison de son propre dispositif.

Coût de l'opération : 33 547,61 €

- 80% pris en charge par l'Etat dans le cadre du FNDAT/CPER (26 838,09 €)
- 20% par la Commune (6 709,52 €).

* Les douze établissements fondateurs sont le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des Musées nationaux - Grand Palais, Universcience et La Villette.

La restauration de l'Orgue de l'Eglise Sainte Marie-Majeure en passe d'être achevée

Datant de 1830, de style italo-corse et réalisé par Luigi di Ferrari, l'Orgue de l'Eglise Sainte Marie-Majeure est constitué d'une partie instrumentale, d'un buffet et d'une tribune, un système de soufflets favorisant la propulsion de l'air dans les tubes, lequel n'était plus adapté et nécessitait un important travail de restauration.

Dans cette optique, l'Orgue a été transporté en partie en Italie durant plusieurs mois afin de subir des travaux de relevage, décomposés en trois phases :

- Du 30 juillet au 7 août 2022, il s'est agi de démonter l'intégralité de la partie instrumentale (tuyaux, clavier, pédalier, soufflets), nettoyer le buffet et l'orgue. Les soufflets ont quant à eux été transportés à Verona pour y être restaurés.
- Du 26 octobre au 10 novembre 2022, les soufflets restaurés et les lève-soufflets manuels, le nouveau ventilateur, ont été mis en place, tous les tuyaux ainsi que le clavier et le pédalier remontés, pour une mise en service de l'ensemble.
- La troisième phase a démarré le 5 janvier 2023 et duré cinq jours en vue de pouvoir procéder à la restauration des tuyaux usés et d'accorder l'instrument (mécanique des notes, console, mécanique des jeux).

D'un montant de 40 000 €, l'opération a bénéficié de subventions de la part de la Collectivité de Corse (70 %), de l'Etat (10 %), la Commune ayant participé à hauteur de 20 %.

La réception des travaux devait intervenir le 20 janvier 2023.



Le Centre Social Cardellu, une structure de proximité dynamique et ouverte à tous

Véritable lieu de vie accessible à tous les publics, le Centre Social Cardellu est un équipement de proximité dont le fonctionnement répond à plusieurs objectifs fixés par la Municipalité.

Satisfaire le plus grand nombre de ses administrés, en s'axant sur un panel de permanences d'organismes, d'activités et d'animations pour rompre l'isolement et favoriser le lien social, tel est bien ce que souhaite promouvoir Hélène Astolfi, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, aux Personnes Âgées et aux Solidarités, également Vice-Présidente du CCAS dont les bureaux sont situés au sein du Centre Cardellu.

Des animations « intergénérationnelles »

A moins d'un mois des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale organisait, Place de l'Église, dimanche 27 novembre, la 3^e édition de la « Bourse aux Jouets », destinée aussi bien aux enfants qu'à leurs parents. Face au succès rencontré lors des précédentes éditions, Hélène Astolfi, à l'initiative de la manifestation, a souhaité « programmer à nouveau cette animation chaleureuse et conviviale, à la fois pour permettre aux enfants, dans un esprit de solidarité et d'entraide, d'échanger ou vendre à petits prix leurs jouets et se faire ainsi plaisir en attendant Noël, mais également pour dynamiser le centre-ville et créer une animation pour les commerces ouverts à l'année ».

L'Adjointe au Maire Ange Santini pense également à nos Anciens : le 16 décembre, un « Goûter musical », destiné aux résidents de l'Unité de Soins Longue Durée, était animé par le groupe L'Amichi, à l'initiative du CCAS et de la direction de l'Hôpital Calvi-Balagne. Des cadeaux étaient distribués aux patients par l'élue afin de dispenser un peu de chaleur, de partage et de convivialité. C'est précisément dans cet esprit qu'un « Thé dansant » sera programmé prochainement.

Toujours dans la même optique, les lotos programmés d'octobre à mai, les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30, constituent une activité intergénérationnelle ayant pour principal objectif de rompre l'isolement et favoriser le lien social lors d'un après-midi convivial. Un goûter est offert par le CCAS à tous les participants grâce au fidèle et précieux soutien de ses partenaires commerçants, que la Ville remercie une nouvelle fois chaleureusement.

Toujours dans le domaine des loisirs, une initiation ou un perfectionnement, selon les niveaux, s'adresse aux amateurs de jeux de cartes tels que belote, contrée, rami et tarot, le mercredi de 14h à 17h30 (goûter offert par le CCAS).

Privilégiant également une animation à vocation culturelle, le Centre Social Cardellu accueille à nouveau, depuis le mois de novembre 2022, le « Ciné Café », cycle de projections gratuites prévues environ tous les 15 jours, le samedi, de 14h à 18h. Aux mois de novembre et décembre, étaient programmés une conférence, « Napoléon », de Marie-José Loverini, le film « Une vie violente » de Thierry De Peretti, ainsi que la conférence de l'auteur Isabelle-Rachel Casta ayant pour thème « Le roman policier ». Le programme 2023 est en cours d'élaboration et sera communiqué dans les prochains jours.

Une sortie patrimoniale à la Foire de la Châtaigne de Bocognano était organisée dimanche 11 décembre. Tant attendu après une absence de deux ans due à la pandémie, cet événement emblématique du calendrier insulaire fête cette année ses 40 ans. Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de personnes qui ont fait le déplacement en car. Séduits par l'initiative et enthousiastes d'avoir pris part à cette journée « conviviale et chaleureuse », les participants souhaitent pouvoir rapidement réitérer l'expérience et découvrir ainsi un autre site patrimonial.

En parallèle, à l'initiative de la Ville de Calvi, en partenariat avec l'ARS de Corse, dans le cadre de la 1^{ère} édition de l'Agora de la Santé, une conférence-débat, animée par le professeur en psychiatrie et addictologue Laurent Karila, s'est déroulée vendredi 14 octobre, aux alentours de 18h30, sur le thème des addictions et violences des jeunes et des adultes. Un public nombreux s'est déplacé à cette occasion.

En outre, programmée samedi 3 décembre par le CCAS et le Lions Club « La Balagne », une Marche solidaire a permis de récolter des fonds, entièrement reversés au Téléthon. Des boissons et gâteaux ont été offerts par le CCAS à leur arrivée aux participants qui ont bravé le froid et le temps maussade en faveur de la noble cause.

Des ateliers variés à la Médiathèque

Implantée au cœur du Centre Social Cardellu, la Médiathèque accueille tout au long de l'année des ateliers destinés aux jeunes enfants mais également à un plus large public.

En collaboration avec la Médiathèque de Corse, plusieurs ateliers de découverte et d'initiation à différentes disciplines ont été mis en place pour les élèves des établissements scolaires communaux.

Qu'il soit question de faire découvrir aux élèves de CE2 et CM1 les plantes endémiques de Corse, proposer un atelier olfactif et gustatif aux enfants de CM2 ou bien les initier à l'Astronomie (CE2, CM1 et CM2), au Chant ou au Théâtre (CE2, CM1), la Médiathèque s'ouvre également aux jeunes enfants de la Crèche et des écoles maternelles en faisant appel à « La Caravane des conteurs ».

Face à l'accueil très favorable réservé à cette initiative, le catalogue 2023 de la Médiathèque de Corse sera étudié attentivement afin de proposer, dans les trois mois à venir, un programme toujours plus attractif à ce jeune public.

Le Club des Lecteurs se réunit quant à lui le 2^{ème} lundi du mois à 14h30.

Au-delà du volet « Animation », la structure municipale se fait certes l'hôte de permanences d'organismes sociaux, comme cela a été évoqué dans une précédente édition, mais cherche également à répondre aux attentes d'autres publics tels que les parents, les aidants ou des personnes recherchant une aide à l'utilisation de l'outil informatique.

Dès lors, qu'il s'agisse du « Café des Parents » (gratuit ; les 1^{er} lundi, 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois) ou du « Café des Aidants » (gratuit ; les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois), l'optique demeure la même : favoriser un échange convivial d'information, en libre accès, et un débat. Quand le premier, véritable groupe de parole, abordera des sujets tels que l'éducation, la parentalité, le second, animé par des professionnels de santé, permettra un partage d'expérience avec d'autres aidants d'un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge.

S'adressant également à toutes les générations, des cours d'informatique, destinés aux plus jeunes comme aux plus âgés, sont dispensés à la Médiathèque depuis le mois d'octobre, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h à 16h, et ce jusqu'au 21 juin 2023.

Un Conseiller Numérique assure une permanence hebdomadaire (tous les vendredis de 9h à 12h30) et intervient afin d'aider toute personne désireuse d'optimiser l'utilisation de l'outil informatique. La prise de rendez-vous peut se faire directement par téléphone auprès de Pierre-Michel Soavi au 06 74 65 14 90 ou sur place le jour de la permanence. Le but de ce service est d'abord de lutter contre la fracture numérique en accompagnant un public en difficulté pour leurs différentes démarches à effectuer en ligne auprès des services de l'État. La présence du Conseiller Numérique est prévue pour favoriser l'autonomisation pour un public souhaitant une utilisation optimale des outils numériques tels que l'ordinateur, la tablette ou encore le téléphone.

Par ailleurs, des cours de soutien scolaire sont proposés par l'association « Cap Réussite » (contact : Isabelle Petitpas ~ 06 73 56 74 94) en Français, Mathématiques et Anglais pour les élèves du Primaire, du Collège et du Lycée tous les soirs de la semaine.





La Ville rend hommage aux soldats de la Grande Guerre

Le 11 novembre dernier, les autorités civiles et militaires se sont rendues devant le Monument aux Morts afin de commémorer la Victoire de la France en 1918. Ce fut également l'occasion de célébrer les 100 ans de l'édifice qui a su garder une certaine singularité au cœur de la Cité Semper Fidelis.

Chaque année, la Ville de Calvi rendait hommage aux 125 Poilus morts pour leur patrie durant la Première Guerre Mondiale. Une commémoration un peu particulière en ce 11 novembre 2022. En effet, aux alentours de 11h, le Maire Ange Santini, entouré des autorités civiles, militaires, et d'une partie des membres du Conseil municipal, débutait cet hommage en énumérant le nom de 12 Poilus, ajoutés sur le Monument aux Morts grâce au travail minutieux du généalogiste et historien Grégory Viguié. Il y a quelques mois, la Municipalité sollicitait ce dernier afin de réaliser la biographie de chaque soldat inscrit sur le Monument. Grâce à ses recherches, Grégory Viguié a retrouvé le nom de 12 Poilus supplémentaires. Le premier Magistrat de la Ville mentionnait également la date anniversaire du Monument, inauguré il y a tout juste un siècle, le 2 octobre 1922. En effet, grâce au Député-Maire de l'époque, Adolphe Landry,

Ministre de la Marine, un an plus tôt, l'administration des Beaux-Arts faisait don à la Municipalité de l'une des deux statues baptisées « Les Gloires ». Cette paire avait été, à l'origine, commandée pour l'aménagement de la Place du Carrousel, dans le Jardin des Tuileries, à Paris. Néanmoins, ce projet, trop coûteux, n'aboutira jamais. « La Victoire », œuvre du sculpteur Emmanuel Frémiet, en bronze, mesurant 3,90 mètres et pesant 700 kgs, viendra donc orner par la suite le Monument aux Morts de Calvi.



A l'occasion de la commémoration de ce 100ème anniversaire, l'Archiprêtre Ange-Michel Valery a procédé à la bénédiction du Monument rappelant à la population l'engagement des soldats français tombés sur le Front.

Cette année, la « Classe Défense » du Collège de Calvi avait pris part à l'événement, plusieurs élèves ayant été désignés pour évoquer l'aspect historique du Monument aux Morts avant de lire le texte officiel de l'Armistice.

Au terme de la Cérémonie, les autorités civiles et militaires déposaient trois gerbes au pied du Monument et une autre en mer au large de la Citadelle de Calvi.

Cette journée commémorative s'est ensuite poursuivie dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville où, aux alentours de 16h, le généalogiste et historien Grégory Viguié tenait, devant une soixantaine de personnes, une conférence relative à la publication de son ouvrage « Calvi 14-18, Mémoires de Poilus », ainsi qu'à son travail de recherches menées sur les soldats de la Grande Guerre. Une dédicace de l'ouvrage clôturait cette journée du Souvenir.

La Croix du Balkan : le souvenir d'une tragédie

A quelques encablures du centre-ville de Calvi, sur la route d'Ajaccio, la Croix du Balkan rappelle une terrible tragédie survenue en 1918 durant la Première Guerre Mondiale. En effet, alors que de nombreux vacanciers stationnent devant la Croix pour profiter de la vue imprenable donnant sur la Revellata, la réalité est tout autre. En 1918, tandis que la Grande Guerre touche presque à sa fin, la Corse est loin d'être épargnée par les pertes humaines et matérielles.

Le 15 août de cette même année, aux alentours de 9h, un navire à vapeur, nommé le « Balkan », quitte la ville de Marseille avec à son bord pas moins de 450 passagers dont 52 membres d'équipage. Pour des raisons de sécurité, ce dernier était escorté par d'autres navires afin de pouvoir effectuer sa traversée dans les meilleures conditions possibles. Cependant, vers 23h, n'étant plus escorté, le vapeur est victime d'un torpillage au large de Calvi par un sous-marin allemand. Ce n'est que le lendemain de l'attaque, aux alentours de 10h, que les premiers radeaux de sauvetage sont repérés en pleine mer. Afin de porter secours aux derniers survivants de cette tragédie, un hydravion se pose non loin des rescapés. Malheureusement, le bilan humain est extrêmement lourd. Sur les 450 passagers à bord du navire, 417 personnes perdent la vie dont 155 militaires permissionnaires et trois Calvais : François Bianconi, et les frères André et Georges Veillerant.



La "Croix du Balkan" avant la tempête du 18 août 2022

Plusieurs jours après la tragédie du « Balkan », de nombreux corps séchoient sur les côtes entre Calvi et L'Île-Rousse. Afin de rendre hommage aux disparus, une messe est célébrée à Bastia, quelques jours après la découverte des corps. En 2002, une statue nommée « La Dame de Calvi », représentant la Vierge Marie regardant l'horizon, est réalisée par l'artiste contemporain norvégien Svein Knudsen et installée à la droite de la Croix. Le 11 novembre 1999, une Stèle est également apposée devant la Croix pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires du torpillage du « Balkan ».

Le 26 août 2018, les 100 ans de cette tragédie ont été commémorés afin de ne jamais oublier le sacrifice de ces hommes victimes d'une attaque allemande.

Malheureusement, suite à la tempête du 18 août dernier, la Croix du Balkan est tombée en raison de la force des rafales de vent qui ont balayé les côtes de Balagne. Cette dernière devrait être remplacée dans les semaines à venir.

Afin de perpétuer le souvenir de ce 15 août 1918, trois bénédictions ont lieu chaque année près de la Croix du Balkan : le 2 juin par les confréries, le 15 août pour l'anniversaire de la tragédie et, enfin, durant la période de la Toussaint.

"La Dame de Calvi" de Svein Knudsen



| Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Ensemble pour Calvi, Oghje pè dumane - 23 élus

L'année 2022 s'achève et, avec elle, son lot d'épreuves que nous avons su traverser collectivement.

La Majorité a su se mobiliser et a mis en œuvre tous les moyens à sa disposition pour permettre à tous les Calvais d'affronter ces épreuves.

Tout au long de l'année, elle a pu concrétiser de nombreux projets et a contribué à l'organisation d'événements et de manifestations qui s'adressent à tous.

Elle a mené différentes études à son terme et ce travail se veut payant.

L'année 2023 commence et s'annonce d'ores et déjà propice au démarrage de nos différents travaux annoncés : Théâtre de Verdure, réfection de l'éclairage

public et de la signalétique de la Ville, création de nouveaux espaces de vie.

Si la conjoncture économique du pays est inquiétante, la Majorité fera tout son possible pour maintenir le cap et poursuivra son travail dans tous les domaines, notamment le Social, la Santé, l'Éducation, le Logement, l'économie locale et le Tourisme.

L'objectif principal de la Majorité restera le même : œuvrer dans l'intérêt de Calvi et de ses habitants.

Prigemu per i Calvesi Pace è Salute per u 2023, chèllu sia, per tutti, un annu di gioia, di sparterà, di prusperità, di pace è di fraternità.

■ Calvi in Core - 4 élus

En ce début d'année, nos pensées vont en premier lieu vers toutes celles et ceux qui souffrent. S'il est d'usage de souhaiter individuellement « Pace è Salute à tutti ». Nous voulons y associer des vœux pour la Commune, pour que collectivement nous réussissions à construire une ville plus harmonieuse, plus équitable, plus attractive et moderne. Nous le savons, les difficultés se font jour : le coût de la vie, le logement, les transports, l'emploi sont des préoccupations prégnantes pour bon nombre de familles calvais. Dans ce contexte, il est plus que jamais important de mettre en œuvre des politiques sociales et d'aménagement du territoire qui faciliteront le quotidien des administrés. En d'autres termes, faire de Calvi une ville où il fera bon vivre toute l'année et un moteur pour la Balagne et pour la Corse.

Sandra Marchetti, conseillère municipale et territoriale, pour le groupe Calvi in Core

■ Anima Calvese - 2 élus

CALVI sera ce que nous en ferons individuellement mais surtout collectivement.

Nous formons le vœu que l'année 2023 soit empreinte de solidarité, de justice et de responsabilité.

Nous demeurons vigilants sur le fonctionnement de la municipalité actuelle.

C'est l'exercice de la démocratie.

L'intérêt général doit prévaloir sur les intérêts particuliers et le même traitement réservé à tous.

Sachons enfin faire un choix judicieux entre information utile et communication inutile.

Anima Calvese

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés. En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique.

Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette.

Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »



| « Natale in Calvi » : la magie de Noël en plein cœur de la Ville

Cette année encore, la Municipalité de Calvi, avec Didier Bicchieray, Adjoint au Maire en charge des Festivités, et Pierra Simeoni, déléguée à la Culture, a proposé de nombreuses animations pour venir clôturer cette année 2022 sous les meilleurs auspices. Les restrictions sanitaires étant levées, la population a pu profiter d'un programme riche et varié pour le plus grand bonheur des Petits et Grands.

Dès le début du mois de décembre, la Place Bel Ombra se préparait à accueillir le « Village de Noël », prévu pour se dérouler du 17 au 24 décembre concernant les animations quotidiennes et jusqu'au 31 décembre pour les chalets. Tout au long de cette période, les enfants ont pu participer à de nombreuses animations comme des promenades à dos d'âne (avec la participation de l'Association des Commerçants de Calvi), des spectacles de magie ou encore la projection des Contes de Noël sur les Remparts de la Citadelle. Un programme soigneusement concocté par Pierra Simeoni et Didier Bicchieray : « Nous avons fait appel à l'entreprise « La Souris Verte », « Sandy Events » et « Tristan le Magicien » pour permettre aux enfants de profiter pleinement de ces

nombreuses animations, souligne Pierra Simeoni. Chaque jour, la population était au rendez-vous. Cette année, nous avons également proposé un espace de Skate Park avec la possibilité de suivre un parcours en vélo, en trottinette mais aussi en rollers. Nous réfléchissons d'ailleurs à la possibilité de proposer ce type d'installation tout au long de l'année. » Sur la Place Bel Ombra, les plus petits ont pu également profiter d'un certain nombre de jeux et d'ateliers tous les jours à partir de 14h. Avec un budget total de 40 000 euros, la Municipalité n'a pas ménagé ses efforts en cette période de fin d'année. De plus, la Ville a également été illuminée dans de nombreux quartiers pour un montant de 70 000 euros. En effet, avec la société « Stell'Artifice », les Calvais ont pu admirer pendant près d'un mois de magnifiques illuminations au cœur de la Ville, qui ont fait l'unanimité. Soucieuse de son impact environnemental, la Municipalité a choisi d'éteindre une partie de l'éclairage public, chaque soir à partir de 23h, afin de participer à l'effort collectif en matière d'énergie.

Ainsi, pendant près de 15 jours, les Calvais se sont rassemblés dans un univers magique et convivial qui leur a permis d'appréhender cette année 2023 avec force et sérénité.

Giovanni Antonio de Vincentello : la charité sans se vanter

Des personnages au destin incroyable, la famille Vincentello de Leca, originaire de Calvi, en aura beaucoup donnés : sa riche et passionnante histoire commence au XVI^e siècle, avec Giovanni Antonio de Vincentello, le plus connu et sûrement le plus illustre d'entre eux.

Giovanni Antonio de Vincentello (ou Juan Antonio Corço Vicentelo, de son nom espagnol) naît à Calvi en 1518 de Vincentello De Leca et de Bernardina De Frate. Sa maison de naissance se trouvait au niveau de l'actuelle Place d'Armes de la Citadelle.

Giovanni Antonio de Vincentello fait partie de ces nombreux Calvais qui quittèrent la ville en quête de richesse au sein du « Nouveau Monde » : « *Il quitta Calvi pour Séville alors qu'il n'était qu'un pauvre marchand et, aujourd'hui, il est l'un des hommes les plus riches de la chrétienté* », nous apprend Anton Pietro Fillippini dans ses chroniques. Il s'enrichit rapidement grâce au négoce avec les Indes occidentales, amasse une fortune telle que le Roi d'Espagne désira lui emprunter « cinq millions », le Calvais lui demandant s'il les voulait en or ou en argent !

Cette fortune colossale amassée par Giovanni Antonio durant sa vie entre Séville et le Pérou lui permettra en retour de se montrer très généreux envers sa ville natale. Deux testaments en attestent, l'un péruvien, l'autre sévillan.

Dans le premier, signé le 5 février 1554 à « Ciudad de los Reyes » (aujourd'hui Lima au Pérou), « le Corço » (comme l'appellent les Espagnols) pense à Calvi et effectue des legs nombreux envers les édifices de la ville : la somme considérable de neuf mille ducats sera laissée aux Calvais, dont un peu plus du dixième sera dédié au Patrimoine. C'est ainsi que la Cathédrale Saint Jean-Baptiste percevra cinq cents ducats, le Couvent Franciscain (sis Pointe Saint François) recevra la même somme (et une somme supplémentaire de mille ducats pour sa reconstruction car il a été détruit lors de l'attaque franco-turque de 1555) et cinquante ducats pour l'Eglise de Santa Maria Vecchia.

Sa charité ne s'arrête pas au Patrimoine : il note que mille ducats seront partagés entre dix orphelins pauvres de Calvi, choisis par les exécuteurs testamentaires, cinq cents ducats supplémentaires destinés quant à eux aux autres pauvres de la ville. Enfin, il octroie cinq mille ducats afin d'aider Calvi dans les périodes de disette : cette somme sera employée principalement à l'achat de denrées.

Dans son second testament, signé le 17 avril 1587 à Séville, peu avant de mourir, il n'oubliera pas sa ville, très attaché au couvent San Francesco (dont la reconstruction avait été décidée en 1583) et décide d'y affecter la somme de quatre mille ducats (venant s'ajouter aux deux mille déjà donnés). La Cathédrale Saint Jean-Baptiste recevra encore trois cents ducats et la Confrérie Saint Antoine Abbé deux cents pour son Oratoire.

Aux parents pauvres iront mille ducats, au choix des exécuteurs testamentaires, Dona Brigida et du neveu Bernavé de Minucho.

Des traces actuelles des dons de Giovanni Antone de Vincentello, il ne reste malheureusement plus grand-chose : il offrit un nouveau baptistère en marbre à la Cathédrale (toujours visible aujourd'hui) et exigera dans ses testaments que sur un terrain lui appartenant, situé derrière la Cathédrale, l'on envisage la création d'un « mont d'abondance » (ou Mont de Piété) où devra être construit un hôpital.

Un ex-voto de l'Eglise Sainte Marie Majeure, une toile de la Vierge de l'Assomption, laissent apparaître deux personnages en prière : il se pourrait que ce soit Giovanni Antone et son épouse...



"La Vierge de l'Assomption"